

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATIONS DE SERVICE – LIDIA MORALES OLIVARES

### 1. APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES - OPPOSABILITÉ

Toute commande passée implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de prestations de service. Le Client accepte les présentes conditions générales et renonce à ses propres conditions générales d'achat, à défaut d'acceptation expresse par le Prestataire.

### 2. PASSATION DES COMMANDES/DEVIS

Chaque commande du Client est normalement précédée d'un devis gratuit établi sur la base des documents à traduire fournis par le Client. Ce devis précise :

- La langue de traduction.
- La spécialisation du texte.
- Le nombre de mots ou de sous-titres.
- L'apport d'un vidéo avec ou sans le script original.
- La durée de la vidéo (nombre de minutes).
- La modalité de détermination du prix (tarif par mot, par sous-titre ou par minute, temps passé, traitement des images, type de document, nature du produit audiovisuel).
- Le format des documents ou vidéos à traduire.
- Le format des documents ou vidéos traduits en cas de demande d'un format spécifique.
- Les éventuelles majorations de prix par suite d'une urgence ou de toute autre élément concernant des prestations particulières.
- La charge de travail (grands documents, plusieurs documents regroupés en une seule commande).
- La répétition des extraits entiers.
- Le délai de livraison de la prestation de traduction.
- La nature de la commande (commandes régulières avec le même client ou pas).

Le Client doit retourner au Prestataire le devis signé, sans aucune modification et avec la mention « En preuve de conformité » pour confirmer sa commande de manière non équivoque. Le Prestataire se réserve le droit de ne pas commencer sa prestation à défaut de réception de l'acceptation du devis. De la même manière et après en avoir informé le Client, le Prestataire se réserve la possibilité de majorer les tarifs et/ou de ne pas respecter la date de livraison de la confirmation de commande initiale du Client si :

- a. le Client modifie ou ajoute de documents après l'établissement du devis.
- b. lors de l'établissement du devis, il y a des documents manquants.
- c. le Prestataire n'obtient pas l'acompte dans les délais.

Toute décision concernant les réductions, les remises ou les tarifs dégressifs sont à la seule discrétion du Prestataire.

### 3. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

Le Prestataire s'emploie à traduire avec la plus grande fidélité par rapport à l'original et conformément à la pratique professionnelle et aux spécifications du Client (abréviations, style, etc.). La vérification du texte final relève de la responsabilité du Client et le Prestataire rejette toute responsabilité en cas d'idées fausses, de contradiction ou d'ambiguïté du texte d'origine.

### 4. DEONTOLOGIE

Le Prestataire vise à réaliser une traduction de qualité et s'engage à :

- Traduire uniquement vers sa langue maternelle.
- Disposer des connaissances requises dans le(s) domaine(s) de compétence de la mission.
- Se documenter pour une meilleure compréhension des documents et exécution du travail.
- Se former dans ses compétences professionnelles sur une base permanente.
- Refuser des délais incompatibles avec la mission confiée.

### 5. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client doit mettre à disposition du Prestataire tous les documents et vidéos à traduire, sous-titrer, etc., ainsi que toute l'information nécessaire à la compréhension des documents et vidéos susmentionnés. Autrement, le Prestataire ne sera pas tenu responsable d'un dépassement des délais. Tout accusé de réception (fax, e-mail ou voie postale) sera considérée comme preuve de la livraison.

Après la réception des documents ou vidéos traduits, le Client dispose de 7 jours ouvrés pour exprimer par écrit tout désaccord concernant les prestations. Passés les 7 jours, aucune contestation ne sera admise.

### 6. ACOMPTÉ

Toute commande dont le montant dépasse 500 euros sera soumise à une demande d'acompte et ce pourcentage sera précisé sur le devis. Le Prestataire n'exécutera pas les prestations jusqu'à réception de l'encaissement de l'acompte.

### 7. DÉLAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison sera mentionné sur le devis et il est uniquement applicable une fois que le Prestataire a reçu tous les documents ou vidéos objet de la prestation et le Client a confirmé la commande dans un délai de 7 jours ouvrés après la réception du devis. Autrement, la date de livraison sera modifiée selon la charge du travail du Prestataire. Par ailleurs, le délai de livraison n'est donné qu'à titre indicatif et son inobservation ne peut pas entraîner de pénalités pour retard dû notamment à des cas de force majeure.

### 8. FORMAT

Le Prestataire livrera la traduction en format Word par courrier électronique et tout autre mode de transfert devra être convenu entre le Prestataire et le Client, compte tenu du fait qu'une facturation supplémentaire est possible.

### 9. CONFIDENTIALITÉ

Le Client devra informer le Prestataire des moyens de transfert souhaités afin de garantir la confidentialité de l'information à caractère sensible puisque le Prestataire rejette toute responsabilité concernant le détournement des informations lors du transfert des données. En dehors de cela, le Prestataire respectera la confidentialité de toutes les informations portées à sa connaissance avant, pendant et après les prestations.

### 10. RESPONSABILITÉ

Le Prestataire ne sera pas responsable des dommages directs ou indirects causés au Client ou à des tiers en raison d'un retard de livraison dû aux retards d'acheminement par moyens postaux, modem, e-mail, etc., ni à des cas de force majeure. Le Prestataire ne sera pas tenu responsable des réclamations par des nuances de style, mais uniquement pour le montant de la facture correspondante.

### 11. CORRECTIONS

Le Prestataire s'engage à corriger en coopération avec le Client les points de la prestation sur lesquels le Client n'était pas d'accord. Toute correction de plus de 200 mots fera l'objet d'une facturation supplémentaire sur la base du tarif en vigueur.

### 12. MODALITÉS DE PAIEMENT

Les factures s'entendent établies net, sans escompte et payables à 30 jours à compter de la date de son émission. En cas de paiement par virement bancaire en provenance de l'étranger, le frais bancaire sera à la charge du Client.

En cas de retard de paiement, la traduction reste la propriété du Prestataire et toute commande en cours sera interrompue jusqu'au complet paiement. À ce moment-là, le Client sera redevable, sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire, d'intérêts de retard calculés au taux appliqués par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente appliqué au montant de la facture considérée.

### 13. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Prestataire ne sera en aucune manière responsable si les documents ou les vidéos confiés par le Client portaient atteinte au droit de propriété intellectuelle ou d'un tiers. C'est le Client qui assumerait les conséquences qui découleraient de sa seule négligence. Donc le Client doit être l'auteur du document (ou de la vidéo) original ou avoir l'autorisation de traduction et reconnaître que la traduction est un document (ou vidéo) nouveau dont les droits d'auteur appartiennent à l'auteur du document original et au traducteur. Par conséquent, le Prestataire peut exiger être mentionné sur les publications de sa prestation (Code de la Propriété Intellectuelle, paragraphe L.132-11) en cas de prestations à caractère artistique ou littéraire.

### 14. ANNULATION

En cas d'annulation d'une commande en cours de réalisation signifiée par écrit au Prestataire, le Prestataire facturera au Client le travail déjà fait à 100%.

### 15. RÈGLEMENT AMIABLE

Tout possible litige entre le Prestataire et le Client devrait être réglé à l'amiable et les parties s'engagent à faire preuve de toute la bonne foi nécessaire.